agestra
Agir Ensemble pour
la Santé au Travail

Communication aux employeurs et régularisation sur le retard des visites

Nous vous informons que, malgré nos efforts pour répondre à l'ensemble des demandes de rendez-vous, nous rencontrons actuellement une forte tension liée à la pénurie de médecins du travail**.** Cette situation impacte nos capacités à proposer rapidement des créneaux de visite médicale.

Cette pénurie n'est pas nouvelle mais s'accroît au fil des années, compte tenu de la pyramide des âges des médecins du travail, et ses effets se font de plus en plus ressentir : elle est due principalement à la politique nationale de formation des médecins du travail, politique qui ne permet pas de former suffisamment de nouveaux médecins du travail pour pallier leurs départs à la retraite actuels et à venir.

Conformément à la réglementation en vigueur, nous priorisons les visites en fonction de leur caractère obligatoire (reprises, embauches SIR, suivis à périodicité réglementaire, etc.).

Nous comprenons parfaitement l'importance de cette démarche pour vos salariés et nous mettons tout en œuvre pour vous proposer un rendez-vous dès qu'une annulation ou un créneau disponible se libérera**.**

Dans le cadre de l'amélioration continue de nos pratiques et d'une planification optimale des rendez-vous, nous vous rappelons que :

- la mise à jour de la liste de vos effectifs relève de votre responsabilité ;
- lors d'une demande de visite de reprise il convient de vous assurer que votre salarié a bien repris son poste de travail pour prendre rendez-vous avec nos services.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration face à cette situation indépendante de notre volonté.

1, rue de Courcelles 57070 METZ T. 03 87 63 36 15 F. 03 87 55 02 25 sante-travail@agestra.org www.agestra.org

Association inscrite auprès du Tribunal d'Instance de Metz Vol.178 fol. n°191
Siren : 878 758 218 00027 | Code NAF : 8621Z | N° TVA intracommunautaire : FR33878758218